

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

équipements Question écrite n° 103703

Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les baisses tarifaires annoncées par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) pour l'imagerie médicale. Depuis une dizaine d'années, celle-ci fait l'objet de baisses tarifaires qui ont déjà provoqué la fermeture d'un grand nombre de sites. La radiologie permet pourtant le maillage territorial de la spécialité, et l'obtention de diagnostiques précis et rapides, gages d'un traitement efficace et allégé. Elle souhaite donc qu'elle lui précise ce qu'elle envisage de faire afin de préserver l'imagerie médicale dans les territoires ruraux.

Données clés

Auteur: Mme Marie-Christine Dalloz

Circonscription: Jura (2e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 103703 Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 avril 2017, page 2575 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)